

183

DQ23

Régularisation des crues du bassin
versant du lac Kénogami

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6211-01-005

Envoi par courrier et par télécopie : (418) 646-1214

Québec, le 17 juillet 2003

Monsieur Paul-Émile Lafleur
Direction aménagement de la faune
SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC
365, 55^e rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Objet : Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami


Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité vous soumet la question suivante.

- ◆ La FAPAQ est-elle satisfaite des mesures d'atténuation proposées par le promoteur à l'égard de l'original et de son habitat et de celles visant à limiter les répercussions sur les efforts de chasse? Pourriez-vous expliquer votre appréciation?

Une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la Commission
d'examen conjoint et de la commission du BAPE